

# BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE

## BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

### Juin 2025 : Un début d'été très chaud et sec



Les précipitations de ce mois de juin 2025 sont nettement déficitaires sur la moitié sud du bassin (hors Hautes-Alpes) et les sols sont secs. Sur le nord du bassin, la situation est plus hétérogène, avec un léger excédent pluviométrique sur l'axe Saône (hors Saône-et-Loire), la Bresse, le Lyonnais et les Cévennes ardéchoises, et un léger déficit sur la Franche-Comté. Les Alpes du Nord sont en déficit de précipitations important, avec des sols secs. Une vague de chaleur a touché l'ensemble du bassin du 19 juin à la fin du mois, avec des records de températures battus.



Au 1<sup>er</sup> juillet 2025, le remplissage des retenues du bassin est globalement dans les normales de saison. Pour les retenues multi-usages du Roussillon, les taux de remplissage restent supérieurs aux niveaux très déficitaires de ces trois dernières années.



Fin juin 2025, les débits des rivières de Bourgogne restent inférieurs à la normale. Les précipitations excédentaires ont profité aux cours d'eau des départements du Jura, de l'Ain et du Rhône, leurs débits moyens étant remontés au-dessus des normales. Sur l'axe Rhône, le littoral azuréen et le Languedoc, les débits sont globalement proches de la moyenne, avec une tendance à la baisse. Les valeurs d'hydraulicité passent sous les normales dans les Alpes, à l'exception des Hautes-Alpes. La situation se tend dans le Roussillon, les débits moyens sont inférieurs, voire très inférieurs à la normale.



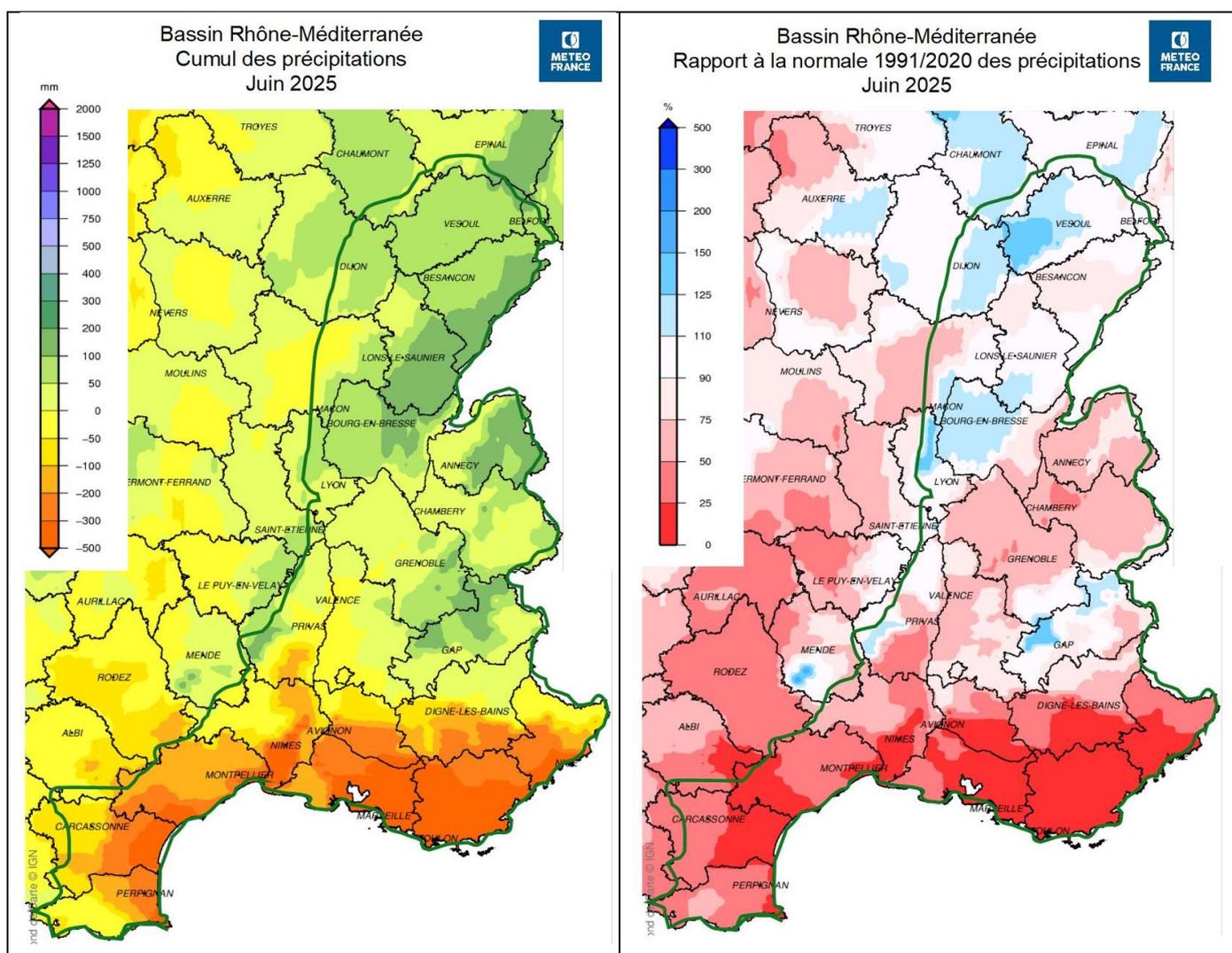
Au 1<sup>er</sup> juillet 2025, la vidange se poursuit sur la majorité des nappes du bassin. Les niveaux demeurent proches des normales pour le couloir Rhône-Saône, à l'exception de la nappe de l'Est lyonnais qui affiche une situation modérément haute. Concernant la moitié sud, l'état des nappes est souvent proche des normales. Les situations peuvent cependant être hétérogènes. Ainsi, les niveaux des nappes de Provence sont modérément bas et ceux des nappes du Roussillon sont bas à très bas.

## 1. Point météorologique : précipitations, températures, neige

### Pluviométrie mensuelle

Avec un cumul de précipitations agrégées de 72 mm sur le nord du bassin, ce mois de juin 2025 est déficitaire de 19 % par rapport à la normale. C'est le 18ème cumul le plus faible depuis 1959. Les cumuls mensuels des précipitations sont très hétérogènes et varient de 10 à 150 mm. Les secteurs les moins arrosés sont le sud de l'Ardèche et de la Drôme avec 10 à 40 mm, soit jusqu'à 75 % de déficit, et la Saône-et-Loire avec 40 mm, soit 60 % de déficit. Les cumuls les plus élevés sont de 60 à 150 mm des Vosges au Beaujolais, 80 à 140 mm sur les Cévennes, 60 à 160 mm sur l'est de la Haute-Savoie, et 70 à 110 mm sur l'Oisans, les Ecrins et le Diois. Malgré cela, les précipitations sont déficitaires sur les deux Savoies et l'Isère.

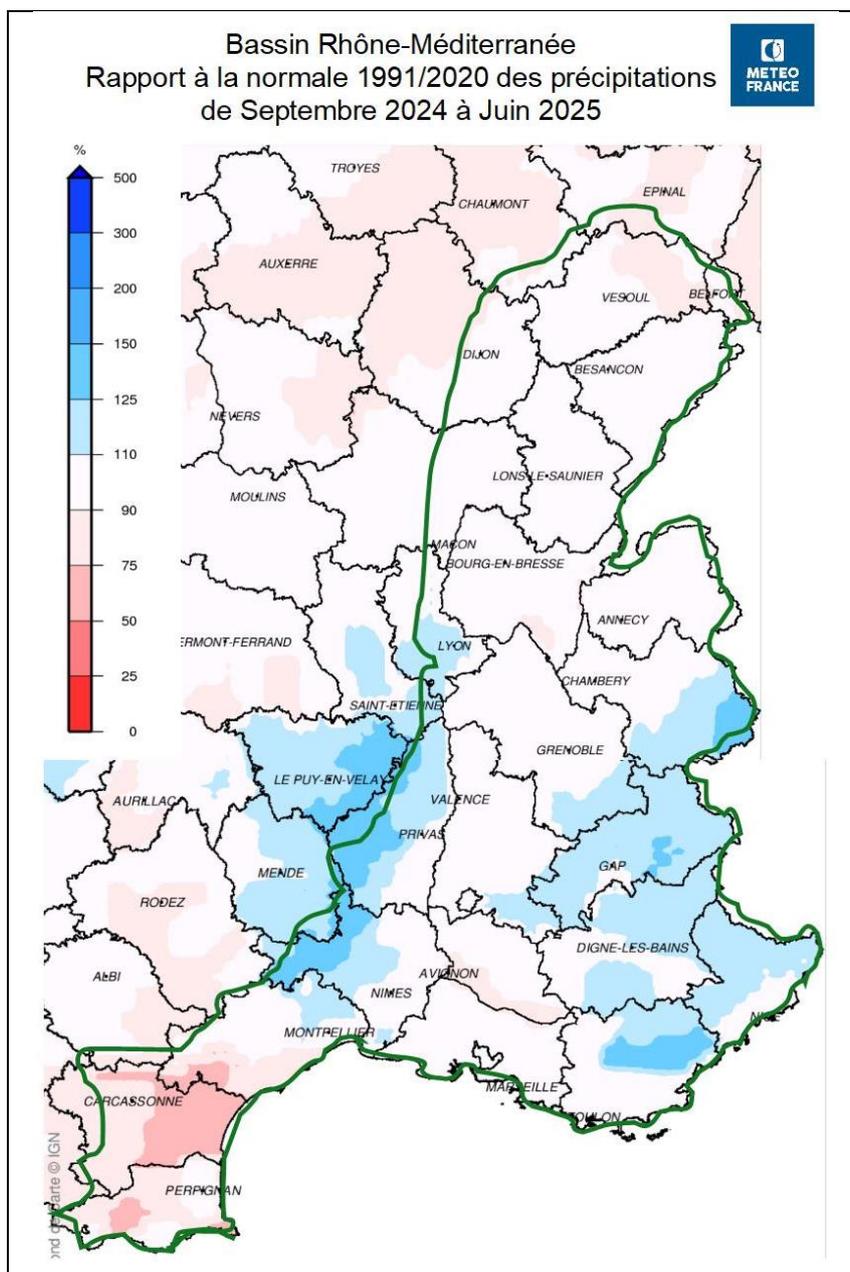
Les précipitations du mois de juin 2025 sont nettement déficitaires sur la majeure partie des départements du sud du bassin. Le déficit est de 50 à 60 % sur les Alpes-de-Haute-Provence, les Pyrénées-Orientales et le Gard, de 60 à 75 % sur le Vaucluse, l'Aude et l'Hérault et de 80 à 90 % sur les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône. Les précipitations ont été même inexistantes à Marseille et Cassis. Le département du Var est déficitaire de plus de 90 %, c'est le mois de juin le plus sec sur la période 1959-2025. Seul le département des Hautes-Alpes présentent un déficit modéré, entre 15 et 20 %, avec quelques zones excédentaires comme la vallée de la Guisane et le Parpaillon.



## Pluviométrie depuis septembre 2024

Depuis septembre 2024, le cumul de précipitations agrégées sur le nord du bassin est de 1050 mm, soit un excédent de 5 %. C'est le 21ème cumul le plus élevé depuis 1959. Les cumuls sont autour de la normale sur la majorité des départements. Du Lyonnais aux Cévennes et de l'est de la Savoie à l'est de l'Isère, l'excédent est de 10 à 50 %.

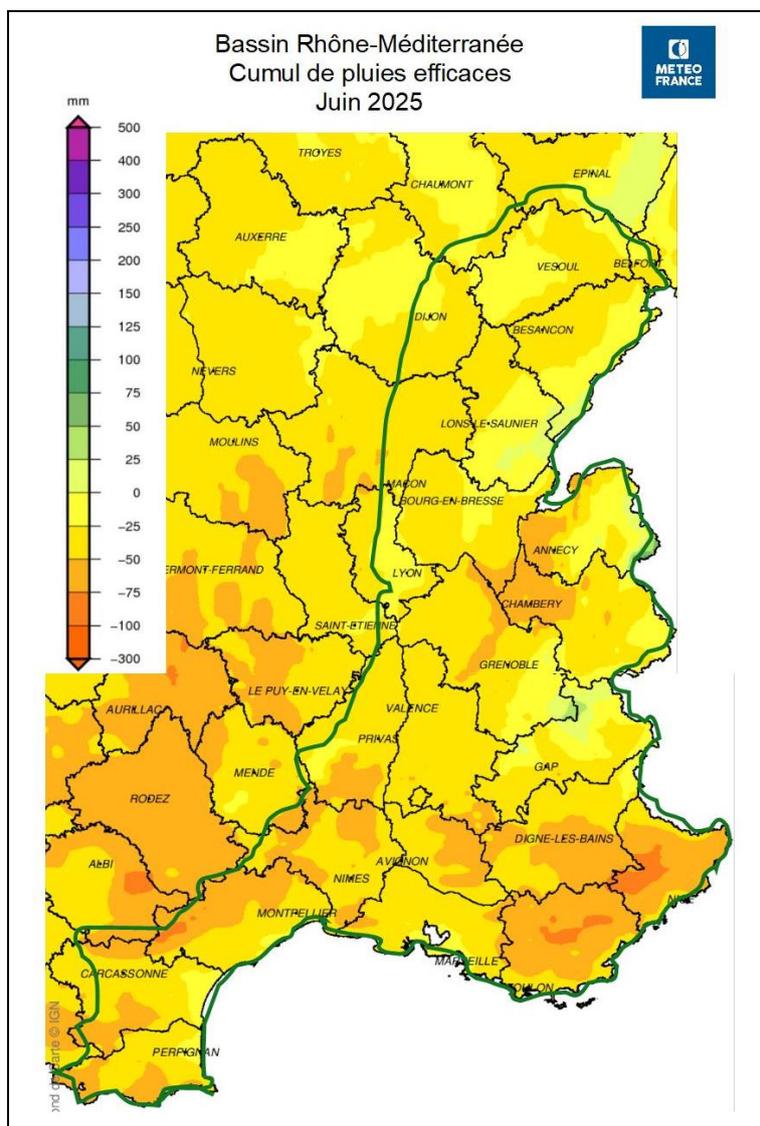
Depuis septembre 2024, c'est l'Aude qui présente le déficit pluviométrique le plus marqué, soit 23 % par rapport à la normale et localement jusqu'à 40 % dans les Corbières, suivi des Pyrénées-Orientales avec 12 % de déficit. Le déficit est moins marqué, entre 2 et 7 %, pour les départements du Vaucluse, de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône. Le Var est lui légèrement excédentaire de 9 %, et jusqu'à 40 % dans la zone du Lavandou. Les départements alpins et cévenols sont en excédent de 10 à 20 %, dans l'ordre croissant, les Alpes-de-Haute-Provence, les Alpes-Maritimes, la Lozère, le Gard et enfin les Hautes-Alpes.



## Précipitations efficaces

Les cumuls de précipitations efficaces pour le mois de juin 2025 sont globalement déficitaires de 10 à 50 % sur le nord du bassin. Le déficit atteint 75 % sur la basse Ardèche, les Baronnies, le Vercors, la Chartreuse, l'ouest des Savoies et le sud de la Bourgogne. Les cumuls sont légèrement excédentaires sur l'Oisans et le Mont Blanc.

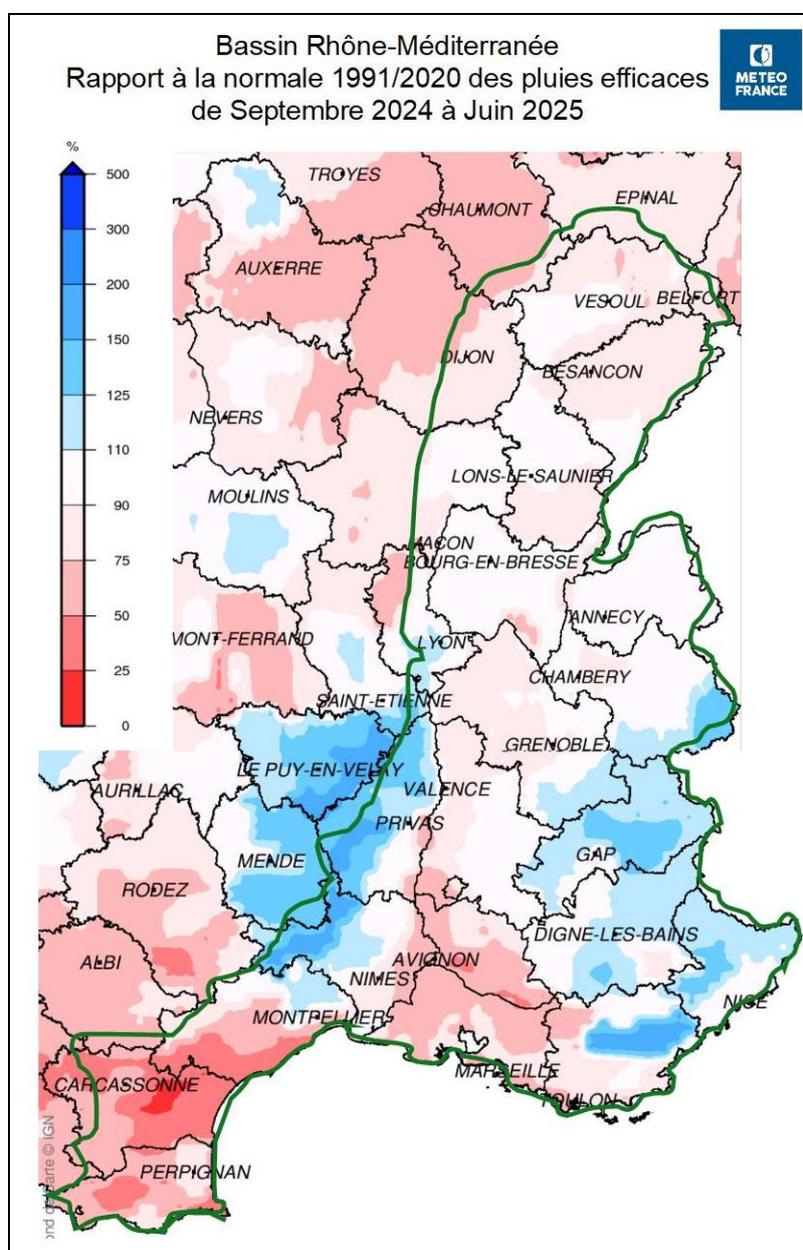
Ce mois de juin 2025, les cumuls de précipitations efficaces sont déficitaires de plus de 75 % sur le Haut Languedoc, le centre Var et le Cheiron. Le Vallespir, la Cerdagne, la haute vallée de l'Aude et le pays de Sault, les hauts cantons, l'Aubrac, le mont Lozère, une petite partie de la Garrigues, la vallée de la Cèze, la petite Camargue, le mont Ventoux et la montagne de Lure, la majeure partie du Var, le haut Var et une large partie des Alpes-Maritimes sont déficitaires de 50 à 75 %. Sur le reste de la région, le déficit est de 25 à 50 %, voire inférieur à 25 % sur le littoral du Roussillon et des Bouches-du-Rhône et la haute vallée de l'Ubaye. Les cumuls sont excédentaires de 25 % sur les Ecrins.



## Précipitations efficaces depuis septembre 2024

Depuis le mois de septembre 2024, le cumul des précipitations efficaces agrégées sur le nord du bassin est de 596 mm, ce qui correspond quasiment à la normale. Du Pilat aux Cévennes, les cumuls sont excédentaires de 25 à 100 %. Sur les Cévennes, ils dépassent 2000 mm. Sur les Alpes, le Jura, le Doubs et le massif des Vosges, les cumuls sont globalement dans les normales, et varient de 500 à 1250 mm, et jusqu'à 1500 à 2000 mm sur le Mont blanc. Sur les Ecrins, l'Oisans, la Haute-Tarentaise et la Haute-Maurienne, ils sont excédentaires de 10 à 50 %. Autour de la vallée du Rhône et en Bourgogne, les cumuls sont compris entre 100 et 400 mm et sont déficitaires de 10 à 50 % par rapport à la normale.

Depuis septembre 2024, les cumuls de précipitations efficaces sont nettement déficitaires sur le Roussillon, avec une anomalie négative de 75 à 100 % par rapport aux normales 1991-2020. Les cumuls sont déficitaires de 50 à 75 % sur le littoral languedocien et le Conflent, et de 25 à 50 % sur la Provence. Les précipitations efficaces sont excédentaires de 10 et 50 % sur les reliefs des Cévennes et des Alpes du sud, voire de 50 à 100 % sur les premiers piémonts cévenols gardois et le pays de Fayence.

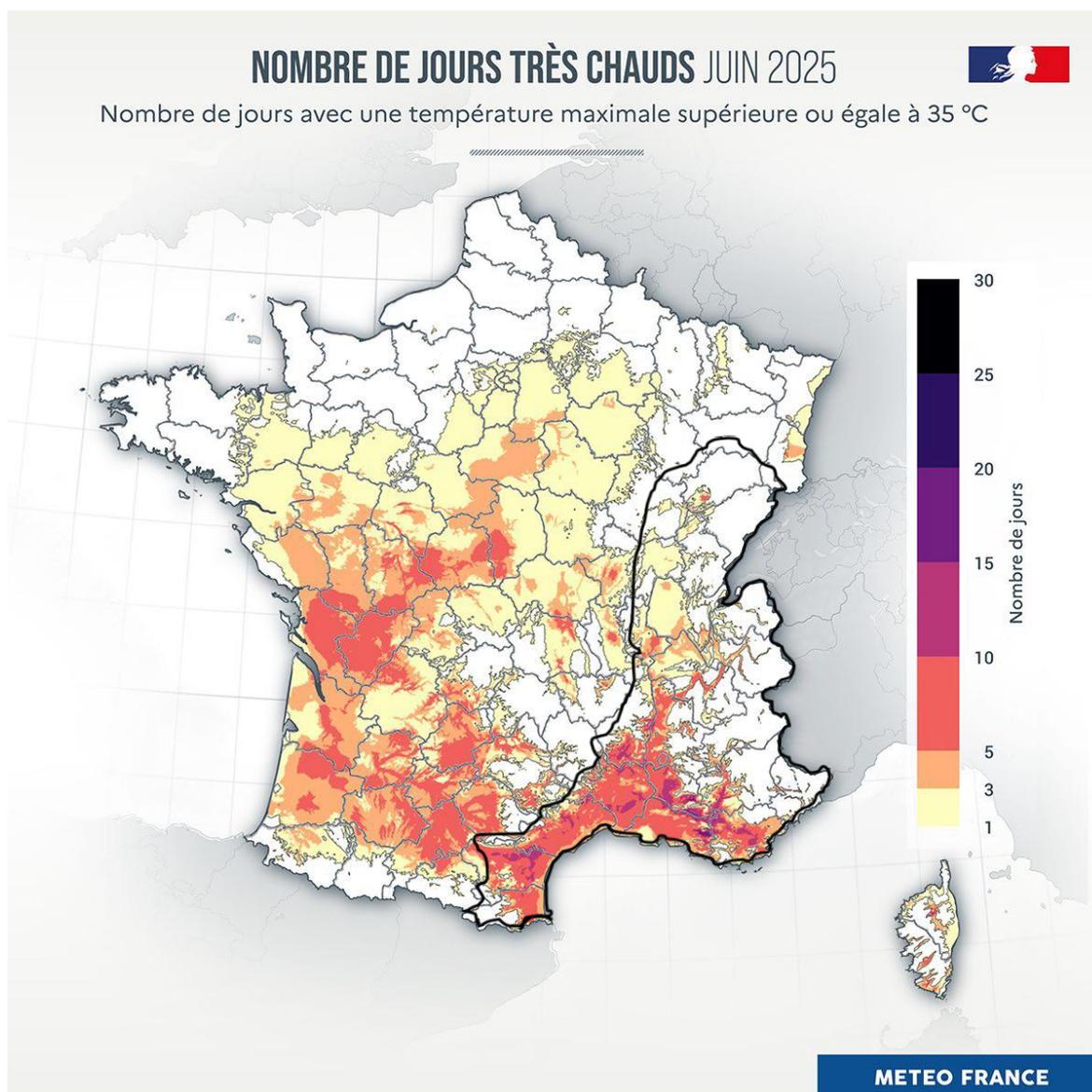


## Températures

Juin 2025 est le deuxième mois de juin le plus chaud jamais enregistré sur le nord du bassin, avec une anomalie de +3,3 °C, derrière juin 2003 (+3,6 °C). Sur les départements méditerranéens, juin 2025 est le troisième mois de juin le plus chaud, après juin 2022 et juin 2003.

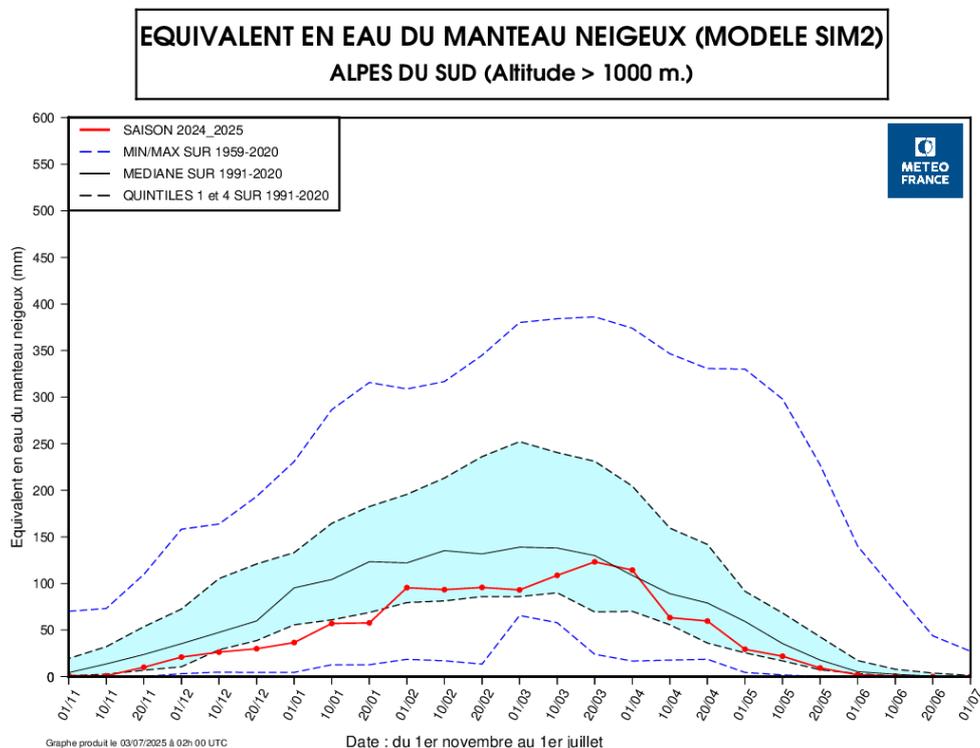
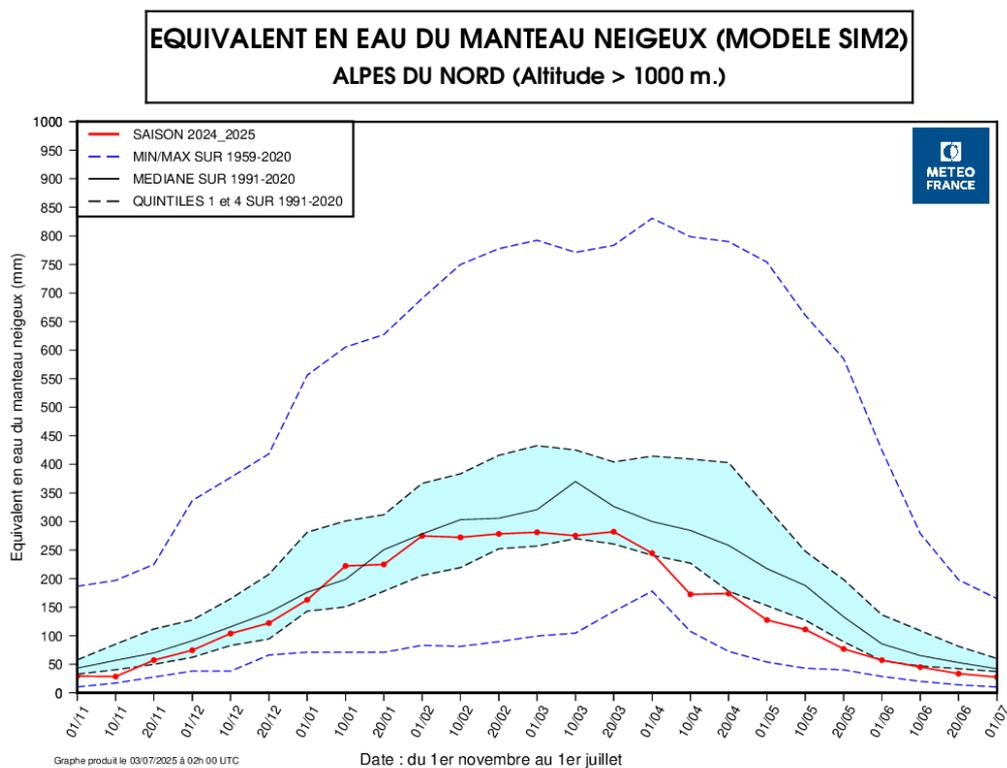
Une vague de chaleur précoce et durable a touché le bassin à partir du 19 juin. Les températures ont dépassé localement 40 °C pendant la journée et ne sont pas descendues en dessous de 20 °C la nuit. Plusieurs villes comme Avignon ou Perpignan ont connu un nombre record de jours de très fortes chaleurs, avec des températures maximales dépassant les 35°C. Les nuits tropicales, avec des températures minimales dépassant 20 °C, ont été particulièrement fréquentes près de la Méditerranée, conséquence d'une température de l'eau de mer très chaude pour la saison (25 °C, +5 °C par rapport à la normale).

	Nombre de jours de très fortes chaleurs (T° max. > 35 °C)	Précédent record
Avignon (Vaucluse)	11 jours	7 jours en 2022
Carcassonne (Aude)	9 jours	4 jours en 2022
Nîmes (Gard)	9 jours	4 jours en 2022
Perpignan (Pyrénées-Orientales)	8 jours	4 jours en 2022



## Enneigement

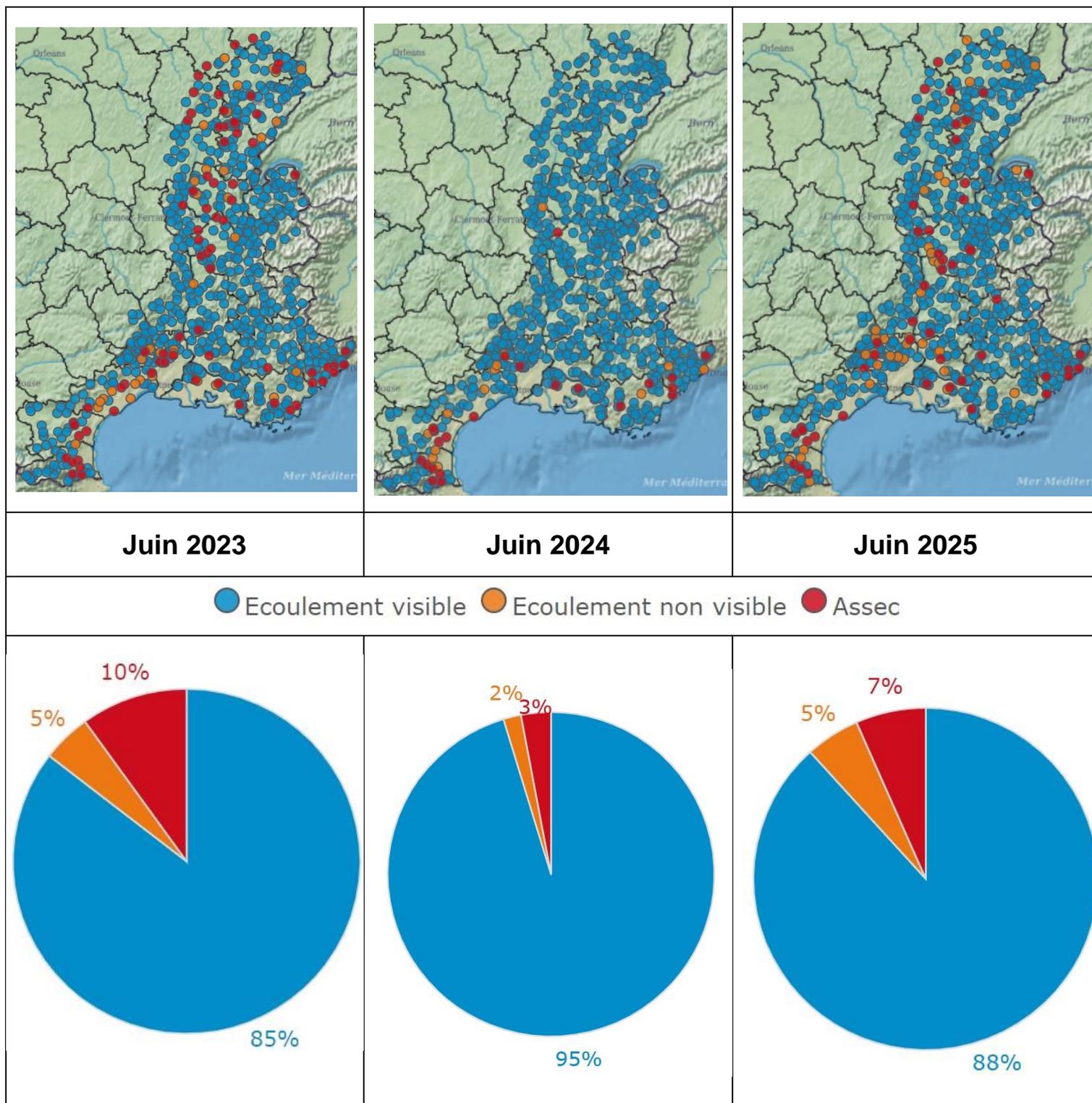
Au 1<sup>er</sup> juillet 2025, l'enneigement est désormais limité aux seuls massifs de Haute-Savoie. L'enneigement global sur les Alpes est resté quasi systématiquement au-dessous des normales de novembre 2024 à juillet 2025.



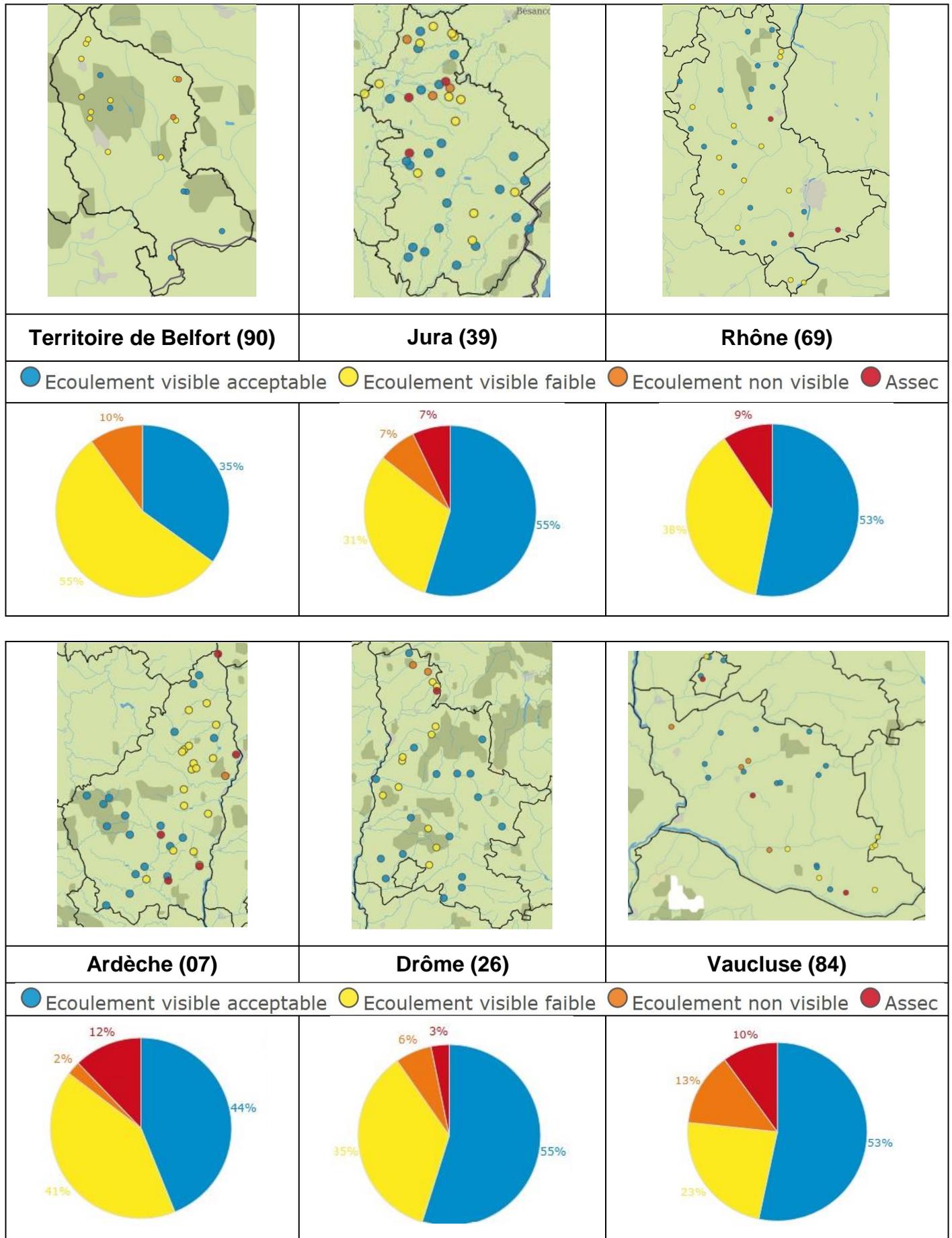
## 2. Situation des milieux aquatiques et de leurs habitats

La deuxième campagne de l'Observatoire national des étiages (ONDE) à l'échelle du bassin pour l'année 2025 a été réalisée du 23 au 27 juin par les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB). 87 stations sont en rupture d'écoulement ou en assec, réparties sur l'ensemble du bassin, soit 12 % des observations.

Pour mémoire, à la même période en 2024, seules 35 stations étaient en rupture d'écoulement ou en assec, localisées en Occitanie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. En juin 2023, 108 stations et en juin 2022, 171 stations, étaient en rupture d'écoulement ou en assec, réparties sur tout le bassin.



Les départements volontaires peuvent bénéficier d'une campagne d'observation avec 4 modalités d'écoulement, au lieu des 3 habituelles, ce qui permet de nuancer les résultats au niveau du bassin :



### 3. Situation des retenues d'eau

Au 1<sup>er</sup> juillet 2025, les taux de remplissage des retenues de Bourgogne baissent en dessous des 80 %, notamment sur le Canal du Centre, avec des niveaux similaires à 2022 et 2023. En Franche-Comté, le niveau de la retenue de Vouglans a augmenté, le taux de remplissage est supérieur à 80 % et la cote touristique est atteinte.

Dans les Alpes du Nord, les taux de remplissage des retenues sont légèrement inférieurs aux normales de saison. Le taux global de remplissage n'atteint pas les 70 %. Dans les Alpes du Sud, les cotes touristiques des retenues multi-usages sont atteintes, le taux global de remplissage dépasse les 90 %, la situation est plus favorable que ces 3 dernières années.

Le taux de remplissage des retenues de Montpezat a rapidement augmenté en juin et dépasse désormais 90 % au 1<sup>er</sup> juillet 2025. Le taux de remplissage des retenues du Chassezac a également augmenté et est supérieur à 80 %.

En Occitanie, les taux de remplissage des retenues en plaine sont en baisse, mais restent globalement supérieurs à ceux des 3 dernières années à la même date. Les niveaux des retenues dans l'arrière-pays se maintiennent dans les normales de saison.

#### **Canaux VNF :**

Au niveau national, le taux de remplissage des canaux VNF baisse fortement, passant de 75 % au 1<sup>er</sup> juin à 63 % au 1<sup>er</sup> juillet 2025, pour un taux moyen habituel de 81 % sur ces 10 dernières années.

Le taux de remplissage du Canal de Bourgogne, versant Saône, continue sa baisse pour atteindre 67 % au 1<sup>er</sup> juillet 2025. Ce taux était de 98 % au 1<sup>er</sup> juillet 2024 et de 60 % au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Le taux de remplissage du Canal du Midi au 1<sup>er</sup> juillet 2025 est de 91 %, il est en baisse par rapport au 1<sup>er</sup> juin. Ce taux était de 76 % au 1<sup>er</sup> juin 2024.

## Bassin Rhône-Méditerranée

### Remplissage des retenues d'eau fin juin 2025

Remplissage des barrages  
Taux de remplissage en %

■ 75 à 100

■ 50 à 75

■ 25 à 50

■ 0 à 25

non renseigné

Capacité

(Volume utile maximum en millions de m<sup>3</sup>)

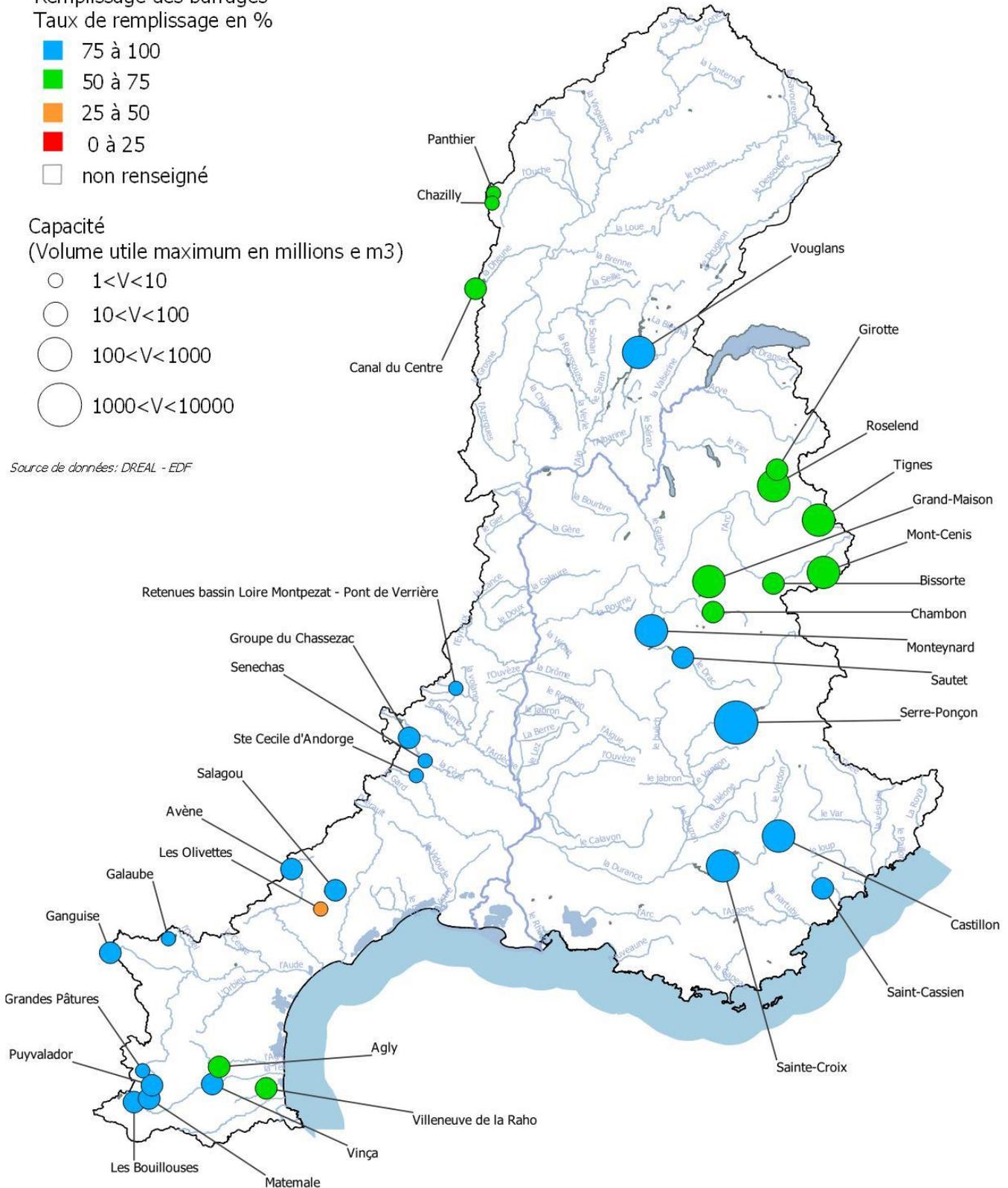
1 < V < 10

10 < V < 100

100 < V < 1000

1000 < V < 10000

Source de données: DREAL - EDF



#### 4. Hydrologie : cours d'eau, hydraulité, fleuve Rhône

Fin juin 2025, les débits moyens mensuels des rivières de Bourgogne restent inférieurs à la normale. Les précipitations excédentaires ont profité aux cours d'eau des départements du Jura, de l'Ain et du Rhône, leurs débits moyens sont remontés au-dessus des normales. Sur l'axe Rhône, les valeurs d'hydraulité restent globalement proches de la moyenne, avec une tendance à la baisse.

Les valeurs d'hydraulité passent sous les normales dans les Alpes, à l'exception des Hautes-Alpes. Sur le littoral azuréen et le Languedoc, les débits sont globalement proches de la moyenne avec une tendance à la baisse. La situation se tend dans le Roussillon, les débits moyens sont inférieurs, voire très inférieurs, à la normale.

##### **Fleuve Rhône :**

L'hydraulité du mois de juin 2025 est restée globalement déficitaire sur l'ensemble du bassin versant du Rhône. L'hydraulité du mois de juin 2025 reste, pour toutes les stations, en deçà de la moyenne interannuelle (1920-2025).

##### **Coefficient d'hydraulité du fleuve Rhône sur 12 mois, de 2020 à 2025**

	<b>BOGNES</b>	<b>TERNAY</b>	<b>VALENCE</b>	<b>BEAUCAIRE</b>
juillet 2020 - juin 2021	1.03	0.98	0.95	0.90
juillet 2021 - juin 2022	0.92	0.86	0.83	0.76
juillet 2022 - juin 2023	0.90	0.72	0.69	0.65
juillet 2023 - juin 2024	1.24	1.22	1.20	1.24
<b>juillet 2024 - juin 2025</b>	<b>1.07</b>	<b>0.97</b>	<b>0.97</b>	<b>1.06</b>

Source : Compagnie nationale du Rhône (CNR)

## Bassin Rhône-Méditerranée

### Suivi hydrologique des principaux cours d'eau

### Hydraulicité mensuelle fin juin 2025

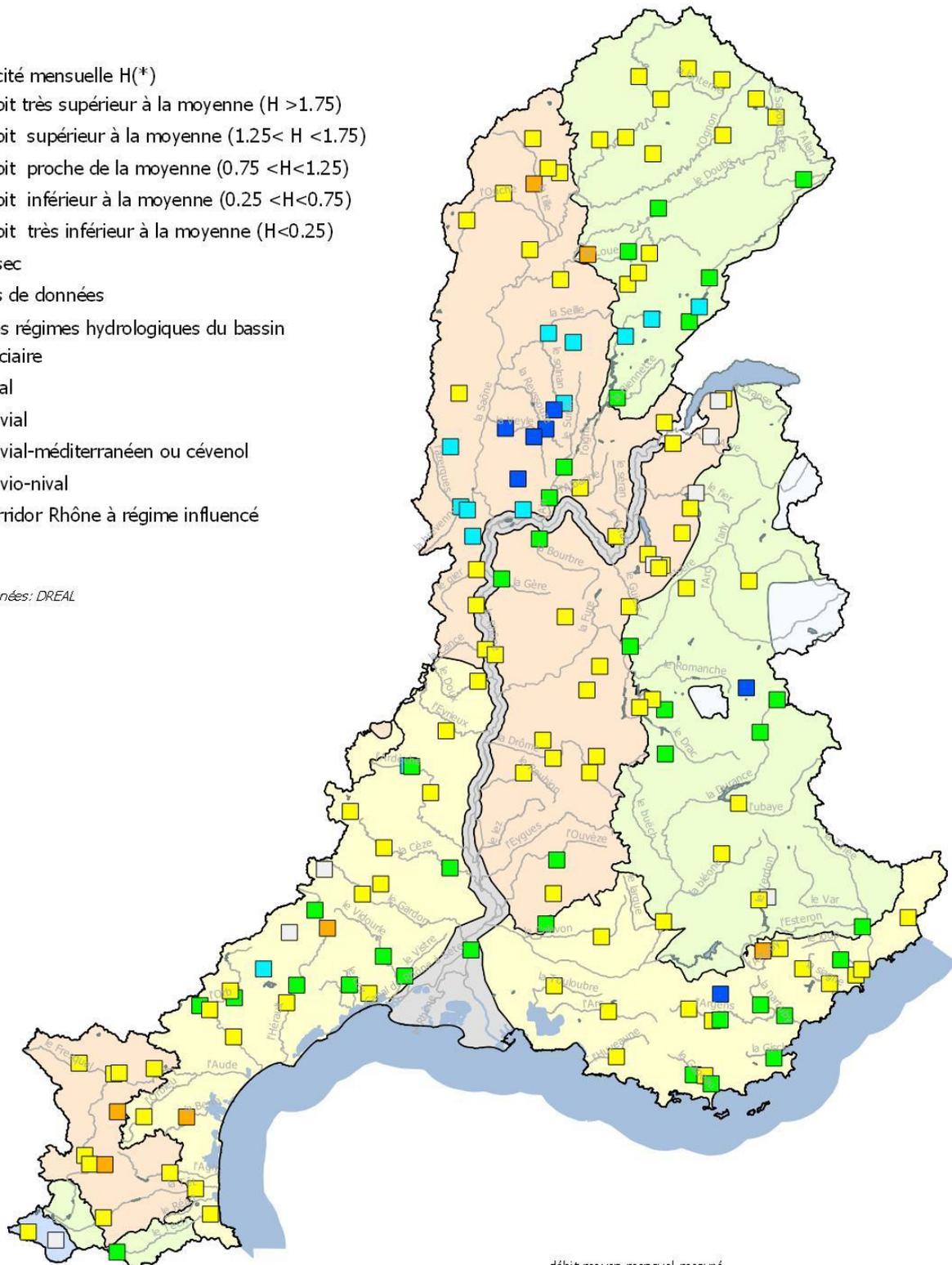
Hydraulicité mensuelle H(\*)

- débit très supérieur à la moyenne ( $H > 1.75$ )
- débit supérieur à la moyenne ( $1.25 < H < 1.75$ )
- débit proche de la moyenne ( $0.75 < H < 1.25$ )
- débit inférieur à la moyenne ( $0.25 < H < 0.75$ )
- débit très inférieur à la moyenne ( $H < 0.25$ )
- Assec
- pas de données

Types des régimes hydrologiques du bassin

- glaciaire
- nival
- pluvial
- pluvial-méditerranéen ou cévenol
- pluvio-nival
- Corridor Rhône à régime influencé

Source de données: DREAL



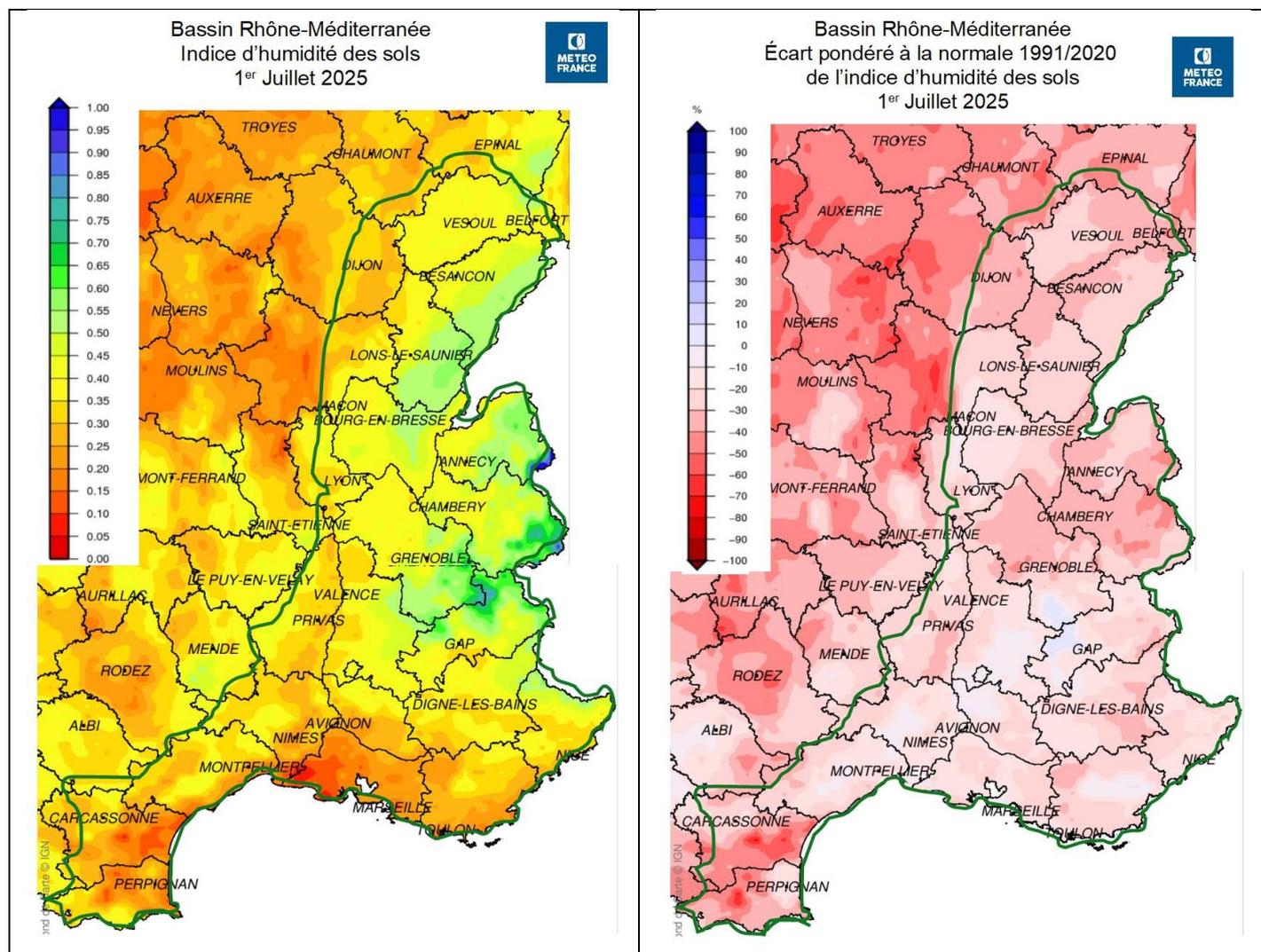
$$* \text{Hydraulicité (H)} = \frac{\text{débit moyen mensuel mesuré}}{\text{débit moyen mensuel calculé sur les années observées}}$$



## 5. Humidité des sols

Les sols se sont globalement asséchés pendant ce mois de juin 2025 sur le nord du bassin. Les secteurs les plus déficitaires au 1er juillet se situent sur la Saône amont et les Alpes du Nord.

Entre le 1er juin et le 1er juillet 2025, les sols se sont largement asséchés sur le sud du bassin, avec désormais un déficit d'humidité de 10 à 40 % sur la Provence, les Alpes du Sud et le littoral. Sur l'Aude et les Pyrénées-Orientales, le déficit atteint 60 %.



## 6. Situation des nappes d'eaux souterraines

Au 1<sup>er</sup> juillet 2025, la vidange se poursuit sur la majorité des nappes du bassin. Les températures élevées ont favorisé l'évapotranspiration et accru le besoin en eau des plantes. Les prélèvements pour l'irrigation et le tourisme ont pu localement accélérer la baisse des niveaux. Sur les rares secteurs arrosés en juin, la part de pluies qui s'est infiltrée en profondeur a généralement été inexistante ou insuffisante pour compenser les volumes vidangés ou pour engendrer des épisodes de recharge. Certaines nappes les plus sensibles, comme la nappe des calcaires jurassiques du Jura, ont cependant vu leurs niveaux se stabiliser.

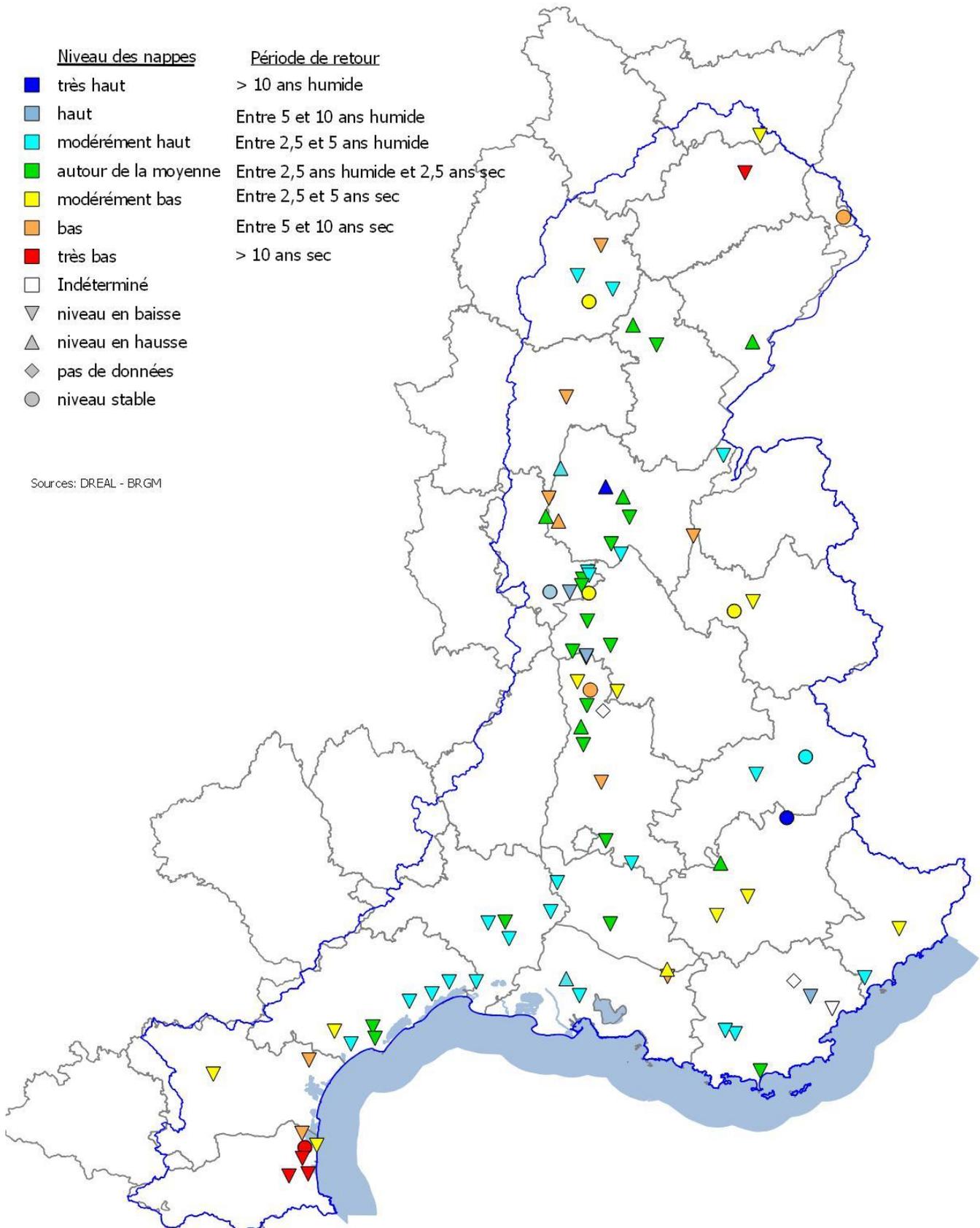
Les niveaux demeurent proches des normales pour le couloir Rhône-Saône, à l'exception de la nappe de l'Est lyonnais qui affiche une situation modérément haute.

Concernant la moitié sud, l'état des nappes est souvent proche des normales. Les précipitations cumulées sur la fin d'hiver et le début du printemps ont permis d'enregistrer des épisodes de recharge, puis de soutenir les niveaux. Les situations peuvent cependant être hétérogènes. Ainsi, les nappes des formations tertiaires de la Provence sont modérément basses, ces secteurs ayant été moins arrosés durant le printemps.

Enfin, les niveaux restent bas à très bas sur les nappes du massif des Corbières et de la plaine du Roussillon. Les précipitations de ces derniers mois et notamment de mars ont permis une amélioration sensible des situations locales. Cependant les cumuls pluviométriques restent très insuffisants pour combler les déficits accumulés de 2022 à 2024 sur de nombreux secteurs.

## Bassin Rhône-Méditerranée

### Situation des ressources en eaux souterraines fin juin 2025



## 7. Mesures d'anticipation et de restriction des usages de l'eau

Au 1<sup>er</sup> juillet 2025, 17 départements du bassin Rhône-Méditerranée sur 27 ont des secteurs en vigilance ou sont concernés par des mesures de restriction de l'usage de l'eau, contre 6 départements au 1<sup>er</sup> juin 2025.

